



Jahresklassement Strasse

Generelles

Das Jahresklassement Swiss Cycling Strasse berücksichtigt:

- sämtliche Rennen in der Schweiz, welche im nationalen Rennkalender Swiss Cycling ausgeschrieben sind und für die lizenzierten Fahrer offen sind.
- Fahrer mit Schweizer Lizenz. Es können aber auch Fahrer einbezogen werden die hauptsächlich nur Schweizer Rennen bestreiten (z.B. Grenzanwohner).
- Fahrer mit einer Tageslizenz werden nicht im Jahresklassement geführt.
- Im Zweifelsfalle steht der Administration ausdrücklich Ermessensspielraum zu.

Regeln der Punktevergabe

- Strassenrennen / Rundstreckenrennen und Gesamtklassemente: S1
- Kriterien, Einzelzeitfahren, Bergrennen: S2
- Bei Bergrennen und Kriterien mit gemeinsamem Start der Kategorien, bekommen nur die ersten 10 Fahrer Punkte unabhängig der Kategorie.
- Mannschaftszeitfahren: (Rang/**Punkte**) 1/10 : 2/7 : 3/4 : 4/3 : 5/2 : 6/1
- Handicaprennen (nur Strassenrennen) des Typs H1 erhalten die ersten zehn Amateure die Punkte in ihrer Kategorie gutgeschrieben: (Rang/**Punkte**) 1/25 : 2/22 : 3/19 : 4/17 : 5/16 : 6/15 : 7/14 : 8/13 : 9/12 : 10/11. Klassieren sich mehr als 10 Amateure in den ersten 20, wird die Punktevergabe für die Amateure bis zum 20. Rang fortgesetzt. Klassiert sich ein Amateur einem Elitefahrer, so verfallen dieser Rang resp. die Punkte im Eliteklassement.
- Rennen welche für Elite + Amateur/Master (E+A) ausgeschrieben sind. Erhalten die Elite die Punkte ihres effektiven Ranges (Scratch), wenn sie im Rang 1 – 20 rangiert sind. Unabhängig ihres Ranges erhalten die besten 20 Amateure des Rennens ihre Punkte gemäss S1.
- Rennen welche für U19 + Amateur/Master (U19+A) ausgeschrieben sind. Erhalten die Amateure die Punkte ihres effektiven Ranges (Scratch), wenn sie im Rang 1 – 20 rangiert sind. Unabhängig ihres Ranges erhalten die besten 20 U19 des Rennens ihre Punkte gemäss S1.
- Bei Openrennen erhalten nur die ersten 10 Fahrer Punkte
- sind in Strassenrennen weniger als 20 Fahrer pro Kategorie klassiert, kommt S2 zum Geltung.
- sind in einem Rennen weniger als sechs Fahrer klassiert, gibt es keine Punkte.
- sind in der Kat Frauen weniger als sechs Fahrerinnen klassiert, gibt es nur halbe Punkte
- sind in der Kat Frauen weniger als vier Fahrerinnen klassiert, gibt es keine Punkte
- für Ränge resp. Punkte welche bei den Eliten durch ausländische Fahrer belegt sind, verfallen



Classement annuel route

Généralités

Le classement annuel route de Swiss Cycling tient compte de:

- toutes les courses en Suisse inscrites au calendrier officiel des courses de Swiss Cycling et ouvertes aux détenteurs d'une licence.
- Coureurs détenant une licence suisse. Les coureurs ayant disputé la majorité des courses auxquelles ils ont participé en Suisse peuvent également être pris en compte (ex. frontaliers).
- les coureurs avec une licence journalière ne figureront pas au classement annuel.
- En cas de doute, il appartient à la fédération de décider.

Règles concernant la répartition des points

- Courses sur route / Courses circulaires et classements généraux: S1.
- Critériums, courses contre-la-montre, courses de côte S2.
- Pour les courses de montagne et pour les critériums avec un départ unique pour toutes les catégories, les dix premiers coureurs reçoivent des points.
- Contre-la-montre par équipe: (place/**points**) 1/10 : 2/7 : 3/4 : 4/3 : 5/2 : 6/1.
- Lors de courses sur route type H1, les 10 premiers amateurs sont crédités des points suivants dans leur catégorie: (Rang/**Points**) 1/25 : 2/22 : 3/19 : 4/17 : 5/16 : 6/15 : 7/14 : 8/13 : 9/12 : 10/11. Si plus de 10 amateurs se classent dans les premiers 20, la répartition des points sera prolongée jusqu' à la 20^{ème} place.
Si un amateur se classe devant un coureur élite, ce dernier perd son rang et ses points au classement élite.
- Courses pour lesquelles élite + amateur/master (E+A) sont inscrits. Les élites reçoivent les points de leur rang effectif (scratch) lorsqu'ils sont classés entre les rangs 1 et 20. Indépendamment de leur rang, les 20 meilleurs amateurs de la course reçoivent leurs points selon le schéma S1
- Courses pour lesquelles les U19 + amateur/master (U19+A) sont inscrits. Les amateurs reçoivent les points de leur rang effectif (scratch) lorsqu'ils sont classés entre les rangs 1 et 20. Indépendamment de leur rang, les 20 meilleurs U19 de la course reçoivent leurs points selon le schéma S1
- Lors de courses par étapes, seuls les 10 premiers coureurs reçoivent des points.
- si moins de 20 coureurs sont classés lors d'une course sur route, le schéma S2 s'applique.
- si moins de 6 coureurs sont classés, aucun point n'est attribué.
- si moins de 6 coureuses sont classées dans la cat. dames, les points sont divisés par deux.
- si moins de 4 coureuses sont classées dans la cat. dames, aucun point n'est attribué.
- Les rangs et respectivement les points obtenus par les coureurs étrangers chez les élites ne sont pas comptabilisés.